

44^{ÈME} Session
du Conseil du Développement Industriel de l'ONUDI

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION BÉNINOISE
Sous le Point 3 de l'Ordre du Jour
Intitulé : "Rapport annuel du Directeur Général pour 2015 "

Présentée par : Son Excellence Monsieur Eloi LAOUROU
Ambassadeur, Représentant Permanent

-----=OO=-----

Vienne, le 22 Novembre 2016

~~Madame la~~

- ~~Monsieur le Président;~~
- ~~Monsieur le Directeur Général;~~
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de Délégations ;
- Distingués délégués ;
- Mesdames, Messieurs ;

De prime abord, la Délégation du Bénin voudrait transmettre au Directeur Général de l'ONUDI, Monsieur **LI Yong**, les vives félicitations du Chef de l'Etat du Bénin, Son Excellence Monsieur **Patrice TALON**, pour l'engagement déterminé dont il fait preuve depuis sa nomination à la tête de l'Institution, et pour ses réalisations très appréciées dans le domaine de la promotion de l'Industrie au service du développement durable inclusif.

Il souhaite une excellence commémoration du Cinquantenaire de l'ONUDI, et ses vœux de pleins succès dans la poursuite des activités de notre Organisation commune.

~~Madame la~~
~~Monsieur le Président,~~

Le Rapport annuel du Directeur Général, sous examen, souligne l'importance du développement industriel, rappelant notamment que la promotion du développement industriel inclusif et durable est un facteur stratégique pour l'éradication de la pauvreté chez tous, femmes et hommes de tous les pays du monde, pour « *ne laisser personne en arrière, au bord de la route* ».

Aussi, l'Objectif 9 du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 stipule-t-il, avec force pertinence, que : « *Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation* » sont indispensables à la réalisation de l'objectif global de développement durable inclusif.

Il s'agit ainsi, d'une réaffirmation de la reconnaissance de l'importance de l'ONUDI, de l'intérêt de son mandat et de sa pertinence, tant pour les

pays industrialisés que pour les pays en développement, en particulier les Pays les Moins Avancés (PMA), dont le Bénin, qui souhaitent continuer à bénéficier de l'accompagnement de l'Organisation sur la voie d'un développement fondé sur l'innovation, la formation technologique, l'inclusion sociale et économique et la viabilité environnementale.

L'occasion nous est offerte, ici, de saluer les efforts de l'ONUDI qui s'est associée, en septembre dernier, au Centre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, à la Banque Africaine de Développement (BAD) et à d'autres acteurs, pour organiser, à Abidjan (Côte d'Ivoire), le Forum de haut niveau de la CEDEAO sur les politiques d'énergie durable et l'investissement.

Madame la
~~Monsieur le Président,~~;

Le Bénin s'emploiera à tirer le meilleur capital des activités de coopération technique menées par l'ONUDI pour la promotion du développement industriel inclusif et le développement durable dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Je voudrais saisir la présente occasion pour réitérer les remerciements du Bénin aux partenaires techniques et financiers qui soutiennent les pays en développement, en particulier les Pays les Moins Avancés (PMA), parmi lesquels figure mon pays, le Bénin, dans leurs efforts quotidiens de développement économique et social, y compris pour les activités de renforcement de capacités humaines et institutionnelles inscrites dans le Cadre de Programmation à Moyen Terme **2016-2019** de l'ONUDI.

Je voudrais également informer les Membres de l'ONUDI et la Communauté Internationale que le Gouvernement du Bénin a adopté récemment son nouveau Programme d'Action, pour la période **2016-2021**, qui couvre différents axes d'intervention, lesquels seront déclinés en projets et programmes plurisectoriels dont la mise en œuvre efficiente et harmonieuse permettra au Bénin de réaliser les Objectifs de Développement Durable, dans une approche de Partenariat Public Privé (PPP) mutuellement bénéfique.

Le Gouvernement du Bénin invite l'ONUDI à l'accompagner dans la mise en œuvre de son nouveau Programme d'Action. Il reste persuadé que l'expertise, l'expérience, les outils industriels et technologiques dont dispose l'ONUDI, soutiendront, de façon bénéfique, la réalisation de l'objectif de développement économique et social du Bénin, à travers la promotion industrielle et technologique, et dans divers domaines : agro-industrie, énergie, économie numérique, santé, éducation, transport, communication, construction, eaux et assainissement, résilience et adaptation aux changements climatiques, etc.

La Délégation du Bénin exhorte également les donateurs bilatéraux, régionaux et multilatéraux à poursuivre et accroître leurs contributions financières ^{wolout chine} à l'ONUDI, afin de lui permettre de continuer à réaliser les objectifs importants qui sont fixés à l'Organisation, ainsi que la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), à l'Horizon 2030.

Pour terminer, la Délégation du Bénin souhaite plein succès à nos travaux, et Bon Anniversaire à l'ONUDI.

Je vous remercie.